Vol. XXX. Saint-Boniface, Manitoba, 11 Septembre 1901. No. 43

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

Correspondance

(Nous ne pouvons publier la correspondance ci-dessous sans la faire précéder d'une réserve.

Ce n'est peut être pas l'intention de l'auteur de cet écrit de restreindre le droit des parents dans l'école. Mais il est certains paragraphes d'où cette impression se dégage. Sans doute les parents, sous le rapport de la discipline, doivent donner à l'instituteur une certaine latitude; il est convenable qu'ils n'aillent pas le taquiner à tout propos; il est bon qu'ils lui accordent l'appui dont il a besoin dans l'exercice de ses fonctions. Mais en même temps, il faut, en traitant ces questions, ne pas mettre à l'ombre le droit des parents. Leur autorité suit l'enfant à l'école et cette autorité est supérieure à celle de l'instituteur.)

"JE ME SOUVIENS"

St-Jean-Baptiste 7 Sept. 1901

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

L'année scolaire 1901-1902 vient de s'ouvrir. La question des Ecoles est une de vos glorieuses luttes, je ne viens pas aujourd'hui vous en entrenir. Sa Sainteté nous a dit de faire de notre mieux avec ce que nous avions en attendant la victoire complète; eh bien, c'est par rapport à ce mieux que je désirerais vous causer.

Le maitre a une double tâche à remplir vis-à-vis des enfants qui lui sont confiés: les instruire et les élever ou, si vous préférez, travailler à leur éducation morale.

Cette double tâche est bien pénible, bien difficile à remplir; beaucoup de difficultés se présentent sur la route et arrêtent la marche en avant: paresse des enfants, d'où manque d'attention, manque de travail personnel en classe ou à la maison, par suite d'un aveuglement fâcheux des parents ou d'une mauvaise éducation dans la famille et dans la rue. Qui ne connait aussi ces enfants volontaires, dissipés, polissons, foyers de désordre, qui, à la moindre observation du maître, secouent la tête d'un air bourru et marmottent entre leurs dents de terribles menaces.

Sans doute, lorsqu'on s'adresse à de jeunes gens on peut faire appel avec succès à leur intelligence, à leur raison, à leur *honneur*; avec les petits, mille petites industries ne seront pas sans produire d'heureux résultats. Néanmoins le maître, devant réprimer leurs défauts, les stimuler dans la voie du bien et les y maintenir, devra, malgré sa patience, son dévouement, son savoir, ses qualités de maître, il devra, nécessairement, employer un système de récompenses et de punitions.

Il serait très agréable de ne jamais punir, mais il faudrait tout d'abord supprimer chez l'enfant la dissipation, la paresse, le manque de soin et mille autres peccadilles. Il faudrait aussi démentir les adages de nos pères: "Ployez le bois pendant qu'il est jeune et tendre." "Qui aime bien, châtie bien." Adages un peu sévères dans la forme, mais justes au fond.

La sévérité d'une mère qui châtie son enfant coupable, est une preuve de plus de la tendresse qu'elle lui porte. Son cœur maternel est affligé des larmes que le châtiment coûte à son fils. N'importe, elle sévira, elle lui fera acquérir, grâce à l'habitude de la vertu, le talent par lequel il sera un homme dans l'avenir. Est-il, en effet, rien de plus digne d'admiration que cette illustre Reine qui eût préféré voir son fils mort que souillé d'un seul péché mortel? La sévérité d'un maître qui punit un élève coupable est une preuve de plus de la tendresse qu'il lui porte. Son cœur maternel, (ne peut-on pas appeler ainsi le cœur de celui qui, depuis ses quinze ans, consume sa vie sur les livres, affronte des examens toujours fatigants, dévoue aujourd'hui toute son énergie, consume jour par jour toutes les forces de son âme au service des enfants groupés autour de lui.) son cœur maternel s'afflige aussi des larmes que la pénitence coûte à son élève coupable. N'importe, l'Eglise, les parents et la Patrie, lui ont confié leur espoir et leur espérance en lui disant: "Pliez le bois pendant qu'il est jeune et tendre." Il le pliera, Messieurs, il le pliera avec succès là où les mères savent: "Qu'elle aime bien, celle qui châtie bien"; mais là où l'on fait tout le contraire, là où lui pleuvent les enfants cajolés, adonisés, gâtés, pourra-t-il tirer parti de leurs qualités et les guider à sa guise? Certes, la tâche est bien difficile, bien délicate et le succès relatif rarement complet. Que de difficultés à vaincre quand on a affaire à un enfant volontaire, capricieux et encore cajolé! Que de difficultés à vaincre quand on a affaire à un de ces pauvres enfants, objet d'une éducation sans ressort, sans vigueur; éducation déplorable pour l'enfant lui-même, pour les parents et la société.

Le voilà, ce petit bonhomme; sa mère l'amène bien emmitouflé; avant de le quitter elle l'embrasse, l'embrasse de nouveau et se retire les yeux humides. Quel sacrifice pour ce cœur de mère de passer trois heures sans revoir son cher enfant! Pauvre petit! Il pleure de son côté. Cependant une bonne parole de l'Instituteur a bien vite séché ses larmes. Et, quoique devinant qu'il trouvera à l'école une volonté forte, une règle inflexible, car ses parents l'en ont prévenu, il se décide assez facilement à agir comme les autres. Un mot d'éloge adressée à propos encouragera ses efforts, une louange à son voisin plus attentif et plus docile, sera une leçon indirecte qui produira un heureux effet. Toutefois, les passions se développent; la paresse, l'amour du plaisir, les cent petits caprices, quoi encore, gagnent notre bon homme, il faudra y apporter un remède énergique. Et alors, le cœur de notre si tendre maman de s'émouvoir. Là, quand le maitre essaye avec toute l'ardeur de son âme de fortifier les fibres morales de son jeune pupille, à elle de se jeter entre son enfant et les conséquences de ~~ses actes~~ enfantins, avec une note semblable;

"Oh! Monsieur l'instituteur, excusez mon petit Paul, d'être en retard, excusez-le de ses devoirs, il était si fatigué; ne le gardez pas après la classe, ne le punissez pas. Il est vrai, il n'a pas bien étu lié, mais le pauvre petit est déjà si faible et le travail de la classe le fatigue déjà tant! le Docteur a déclaré qu'ajouter à ce surmenage, des pénitences, c'est le tuer et que dans l'intérêt de sa santé je serai obligée de le retirer de l'école. Veuillez ne pas le punir, mais soyez bon pour lui, vous obtiendrez tout par la bonté!"

N'est-ce pas là, chers lecteurs, la plus cruelle des folies. L'éducation de cette jeune plante ne résultera-t-elle pas dans sa ruine totale! "L'homme récolte dans sa vieillesse ce qu'il a semé dans sa jeunesse! Permettez-moi de le répéter: "La vraie tendresse est dans une sévérité sage et bien réglée." Non! plus de cette éducation qui voudrait faire disparaitre toutes les difficultés gisant sur le chemin de l'écolier pour le faire marcher dans un chemin parsemé de roses. La tendance du siècle est bien sans doute de chercher mille excuses pour ne pas faire les choses qui déplaisent à notre nature corrompue.

Mais oublions nous ce que c'est que la vie, et quel est son but?

D'où venons nous? Où allons nous? Nos devoirs dans la société ne sont-ils pas multiples? Devoirs envers ses parents, ses semblables et envers la Patrie? Et l'expérience ne nous apprend elle pas qu'ils sont loin d'être toujours plaisants. Alors, déclarons que l'éducation a fait banqueroute si l'enfant n'a pas appris sur les bancs de l'école à faire son devoir malgré tout, malgré les difficultés. "Fais ce que dois advienne que pourra," disaient nos illustres aïeux; apprenons-le aussi à nos enfants, faisons-le leur redire, faisons-le leur mettre en pratique; et alors, alors seulement nous aurons formé des: "Chrétiens et des Canadiens."

La mission d'un instituteur est noble, est difficile; que penser alors de ces parents qui sont là, dirait-on, pour scruter sa vie professionnelle; qui, s'installant sur le trône de leur ignorance égoïste soumettent à leur quinquet fumeux, comme à un tribunal suprême les actes, les méthodes et jusqu'aux moindres détails classiques ou privés de celui à qui ils ont confié l'éducation de leurs enfants.

Encore, s'ils gardaient pour eux la décision, l'arrêt immuable de leur intellect nébuleux; car vous l'avez déjà remarqué, ce sont les ignorantins qui piaillent le plus; mais non, il faut qu'ils se fassent la gazette des actualités dans tout le district. Sans doute, je ne voudrais pas, comme vous tous parents intelligents, je ne voudrais pas confier mes enfants à un homme que je ne connais pas. Mais vous avez nommé des commissaires: ces messieurs ont pour devoir de vous choisir un maître. A eux, non de s'amuser à savoir quel est son nom, quelle est sa caste et autres niaiseries; mais plus tôt: qu'a fait ce monsieur dans le monde, qu'a-t-il pensé, qu'a-t-il enseigné et pourquoi enseignait-il? Est-ce un jeune homme sérieux, soucieux de son devoir, connaissant l'importance et la noblesse de son état, de sa mission? S'il répond à ces questions, bien, confiez-lui et alors seulement, ces jeunes êtres si chers à vos cœurs. Et puisque vous trouvez en lui un homme à estimer et à respecter, quand même vous n'auriez pas les mêmes opinions sur différentes petites choses, il me semble que vous devriez essayer d'en faire un ami personnel. Ne vous rendez pas coupables de cette vilaine manie: de questionner ses actes, de critiquer ses méthodes ou de permettre qu'on le fasse chez vous, devant vos *Enfants*. Au contraire, essayez honnêtement de fortifier son autorité, son influence morale, par tous les moyens en votre pouvoir. Et pourquoi?—N'est-il pas, lui, le substitut de vous tous pères, et mères de ce district! N'est-il pas, lui, votre humble et modeste, mais indispensable coopérateur dans la plus difficile tâche que le devoir de parents vous impose envers ceux qu'il a plu à Dieu de vous confier ici-bas. Le succès de son œuvre ne vous intéresse-t-il pas! Tous les instants de votre existence ne sont-ils pas troublés par le soucis d'assurer le bonheur de ces êtres chéris confiés à votre garde sur cette terre d'exil? Oui! et le succès de l'Institutenr est aussi votre succès.

Messieurs, le succès sera complet; les fruits de cette année scolaire seront beaux et consolants grâce à votre bonne et intelligente entente avec votre modeste et dévoné Instituteur. Sans doute, il aura fait des fautes; qui n'en fait pas! Sans doute, il y aura des mécontents; où n'y en a-t-il pas! Mais le résultat obtenu est parfait de cette perfection possible à tout mortel. Vos enfants sont aussi instruits, aussi éduqués, que vous étiez en devoir de l'exiger; donc c'est bien. Vous avez réussi à former de "Jeunes Chrétiens sans Peur" et de "jeunes Canadiens sans reproche," Bravo!

Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression très respectueuse de votre serviteur.

SYLLA.

Le Manitoba.

Mercredi 11 Sept., 1901

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANTOINE GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

Criminel Attentat Contre le President des Etats-Unis

Pendant une réception que donnait le président des Etats-Unis vendredi dernier au temple de l'harmonie, sur les terrains de l'Exposition, à Buffalo, un individu du nom de Czolgosz, a tiré deux coups de revolver sur M. McKinley, l'atteignant en haut et au bas de la poitrine.

Les jours du président sont en danger, cependant les médecins conservent l'espoir qu'il survivra à ses blessures.

L'une des balles n'a pas encore été extraite.

Noces de Diamant Sacerdotales

Le R. P. Dandurand, O. M. I., aumônier de l'Hospice Taché, de cette ville, célèbrera, demain, ses noces de diamant sacerdotales. Nous nous faisons les interprètes de toute la population pour présenter, dès aujourd'hui, au vénérable religieux nos respectueuses félicitations et l'hommage de nos meilleurs vœux de bonheur et de paix pour des jours que nous demandons au Ciel de prolonger encore longtemps.

Le programme suivant a été préparé pour la circonstance :

PROGRAMME

Ce soir, mercredi, à 7½ p. m., séance à l'Hospice Taché, par les orphelines, dont le R. P. Dandurand est le chapelain.

Jeudi, à 7½ a. m., grand'messe solennelle chantée par le jubilaire ; sermon et adresse. Diner au palais archiépiscopal.

CONCERT-PROMENADE

De 3 heures à 7 p. m., concert-promenade donné dans le parterre de l'Hospice Taché par les Dames Patronesses de l'Hôpital. Selon le vœu formulé par le R. P. Dandurand, ce concert-promenade est donné au profit de l'Hospice. L'entrée en sera gratuite ; les tables de rafraîchissements seront tenues par les dames. Une fanfare, celle de l'Ecole Industrielle, fournira la musique. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque honorera cette démonstration de sa présence. Nous espérons qu'on se portera nombreux à ce concert-promenade, qui est organisé avec beaucoup de soin et de zèle. et qui sera une œuvre de charité en même temps que l'hommage d'une ville à l'un de ses prêtres les plus distingués.

Convention des Instituteurs

Il y a eu récemment à Ottawa une convention des instituteurs du Canada. L'un des principaux discours qui y ont été prononcés est celui de M. de LaBruère, le distingué surintendant de l'Instruction Publique de la Province de Québec. Nous regrettons de ne pouvoir le reproduire en entier. En voici du moins quelques extraits :

"Un peuple ne saurait se distinguer seulement par sa connaissance de la grammaire, de l'arithmétique ou de la gymnastique, ce qui est du domaine de l'instruction proprement dite ; mais il importe à l'enfant de continuer de recevoir à l'école cette bonne éducation de famille qui consiste dans la formation du caractère et du cœur.

S'il existe dans les systèmes scolaires des provinces confédérées certaines dissemblances dûes soit aux influences locales, soit aux sentiments particuliers d'une race ou à la manière de voir de quelques éducateurs, il importe, malgré cette variété, que l'éducation de tous s'appuie sur les principes qui sont la base de toute société bien organisée, à savoir : la religion et le patriotisme.

Les principes religieux, en effet, doivent être la pierre fondamentale de l'éducation populaire ; c'est à cette source première que l'enfant peut recevoir ce développement régulier et harmonieux qui en fera un citoyen accompli—cette idée n'est pas neuve ; elle est vieille comme le genre humain et, dans notre pays comme ailleurs, elle est gravée dans la conscience du peuple aussi bien que dans le livre des lois.—Elle a toujours été inscrite en tête du programme de l'école catholique et à Montréal, il y a peu d'années, les membres du synode anglican provincial furent unanimes à affirmer l'efficacité de l'enseignement religieux dans les écoles comme un préservatif contre le crime ou le relâchement des mœurs.

A Toronto, en 1897, l'évêque anglican Sullivan disait devant le bureau scolaire que l'éducation ne peut être considérée comme complète, à moins que la croissance des facultés morales et spirituelles soit stimulée autant que la croissance des facultés physiques et intellectuelles. Considérant que les questions fondamentales de la vie relèvent du domaine de la morale et du spirituel, il ajoutait que ces questions ne sont point mystiques, mais pratiques et d'occurrence quotidienne.

Un homme d'état distingué d'Angleterre émettait en d'autres termes le même principe. "C'est dans l'ordre des idées éternelles, disait il, qu'il faut aller chercher les principes qui doivent nous diriger dans la vie du temps." Cette parole a été prononcée dans notre pays, il y a cinquante ans, par un gouverneur dont le Canada chérit la mémoire, Lord Elgin.

Ces déclarations d'hommes haut placés dans la société religieuse et la société civile indiquent je crois, aux diverses provinces, la marche à suivre dans la direction de l'enseignement, si on ne veut point que le peuple s'écarte du droit chemin pour se diriger vers l'abîme de l'école sans Dieu et le gouffre de la révolution sociale.

Un second devoir incombe aux éducateurs du Canada comme de tout autre pays. Avec l'enseignement de la religion comme assise du régime scolaire, doit apparaître un autre enseignement. Il est nécessaire de tracer en tête de nos programmes d'études le grand mot de "patriotisme." C'est un sentiment qu'il faut cultiver et développer dans l'intelligence et le cœur de nos enfants. Au Canada ce mot a d'autant plus sa raison d'être que notre régime politique consiste en une confédération de provinces renfermant les représentants de deux grandes races fières de leur origine, soucieuses de leur honneur et fortement attachées à leur langue et à leurs traditions.

....

Je puis rendre à ma province le témoignage que, dans l'éducation publique donnée à nos enfants, nous nous efforçons d'éloigner d'eux les préjugés de race, et nous leur enseignons à vouloir pour nos concitoyens d'une autre origine la même somme de liberté que nous réclamons pour nous-mêmes.

Notre loi de l'instruction publique, au reste, est une preuve éclatante de la bonne foi et des bons sentiments qui nous animent. La minorité chez nous jouit de tous les privilèges que lui garantit la constitution de 1867, et la majorité n'a jamais eu l'idée d'abuser de sa force pour les lui ravir. Les chefs de famille peuvent faire donner à leurs enfants une instruction conforme à leur croyance religieuse, la loi leur en fournit les moyens ; il suffit pour cela d'un seul acte de la volonté paternelle. Dans la pensée de notre peuple le mot "écoles publiques" signifie non la contrainte de la minorité au profit de la majorité, mais justice égale pour toutes les dénominations religieuses et respect de la langue, des traditions et des sentiments de ceux qui vivent avec nous. Aussi la minorité protestante peut elle administrer ses écoles comme elle le désire et la majorité de son côté possède un régime scolaire en conformité à sa foi, son tempérament ses besoins et le caractère particulier de la race française.

Les Canadiens De L'Ouest

A vol d'oiseau.—De l'autre côté de la frontière.—Winnipeg.—St. Boniface.,—l'Université du Manitoba.—Le Collège de St. Boniface.—Une éducation.

Sous ce titre, le *Canadien*, de Saint Paul, Minn, publie un long article sur le collège de Saint-Boniface. Au cours de cet article, son auteur émet des propositions et manifeste certaines tendances qui ne nous enthousiasme pas Cela ne nous empêche point de reproduire le morçeau cependant, les appréciations d'un étranger nous ouvrent parfois des horizons où nous pourrons puiser de graves enseignements :

Le petit prophète qui, vers 1859, se fut écrié en montrant le fort Garry : "Ici surgira demain une ville considérable" eut passé—non sans motif—pour visionnaire et exalté. Ceux même qui, en 1877, devant le petit village de Winnipeg, eussent prédit pour vingt-cinq ans au plus tard une cité moderne avec population de 45,000 âmes n'auraient pas—avec autant de raison—été jugé moins sévèrement.

Et c'est bien là pourtant ce qui est arrivé. Winnipeg provoque l'admiration, avec ses splendides édifices, ses vastes rues plus larges que celles de Montréal, ses trottoirs en asphalte, ses tramways électriques, ses téléphones, son système d'éclairage perfectionné, ses théatres, etc., et tout le luxueux comfort des cités modernes. C'est même le siège d'un gouvernement : là se trouve le palais du gouverneur, là sont les édifices parlementaires. Faisons grâce du reste : des cours de justice, des hôtels, des magasins, des casernes, des entrepôts, des gares, etc., et même de la police qui n'est plus.... la police à cheval.

Et si vous jetez les yeux pardessus la rivière Rouge, c'est une autre cité, Saint Boniface, avec sa cathédrale, son palais archiépiscopal, son collège, ses académies, ses couvents, ses écoles, ses hôpitaux, etc., pour se livrer à une énumération fort incomplète d'édifices qui présentent un intérêt général.

Rien d'étonnant à tout cela : l'Ouest américain est le pays des surprises, des miracles. Comme sous la magique baguette d'une fée capricieuse, les cités naissent tout à coup dans la solitude, surgissent dans la prairie transformée, et les véritables visionnaires sont ceux.... qui se moquent des visionnaires.

Tout va vite dans l'Ouest; aussi la civilisation intellectuelle n'a pas été retardée : elle marche de pair avec le progrès matériel. Jeune entre les jeunes, l'université de Manitoba n'en est pas moins fort bien cotée sur le marché intellectuel ; son enseignement est sérieux, ses programmes difficiles, et sévères sont les examens : méthode sage qui, non moins que les riches bourses à la disposition des concurrents, stimule la paresseuse jeunesse, en même temps qu'elle est une garantie de capacité vraie et de succès durables. Le collège de Saint-Boniface, St. John's College, Manitoba College et Wesley College sont les quatre institutions qui forment, avec le Medical College et les gradués, l'Université de Manitoba.

Le college de Saint-Boniface—seul catholique—d'une manière spéciale fait honneur à l'université. C'est sous la cabane indienne que l'héroïque pionnier qui s'appelait Mgr. Provencher, l'ouvrit en 1818. Longtemps il fut le boulevard des intérêts français, à l'époque où l'on croyait encore pouvoir faire des plaines de l'Ouest canadien une contrée française, et de la Province de Manitoba une sœur de la Province de Québec. Les RR. PP. Oblats, les Frères des Ecoles Chrétiennes et le clergé séculier, qui tour à tour le dirigèrent, surent lui conserver ce patriotique esprit. En 1885 l'illustre archevêque Taché confia l'institution aux Pères Jésuites. ces éducateurs bien connus, qui maintinrent l'orientation. Certes, jusqu'à présent—c'est justice de le mentionner—le collège de Saint Boniface n'a pas failli à la tâche, et les Canadiens-français de l'Ouest ne l'ignorent pas, car c'est encore parmi eux que se recrute le plus grand nombre des élèves.

La formation qu'on leur donne a été, autant que possible, en conformité de l'époque instable de transition et des légitimes espérances qu'il était permis d'entretenir. Mais aujourd'hui—et il n'y a pas à se le dissimuler—les temps sont changés : la physionomie de la province, hier encore indécise, s'est aujourd'hui nettement dessinée, et c'est suivant ces besoins actuels et nouveaux qu'il s'agit de former les hommes de la prochaine génération. Il y a certains rêves qu'il est doux d'entretenir ; mais notre siècle est essentiellement utilitaire : les éducateurs de l'Ouest l'ont compris et le collège de Saint Boniface, faisant taire ses sympathies, ou plutôt les réglant mieux, n'a pas récusé la tâche difficile qui lui incombait. Délaissant l'ancienne formation exclusivement classique, ou plutôt conservant ce qu'elle avait d'essentiel, il a redistribué ses cours et remanié ses programmes, et l'enseignement qu'il offre est peut-être celui que certains réformateurs de Québec (oublieux des intérêts locaux et des aspirations nationales), rêvaient pour leurs enfants et qualifiaient de "pratique," étiquette allèchante, mais aussi terme vague dont ils n'ont jamais pu formuler une définition satisfaisante.

Ainsi, un cours de commerce presqu'exclusivement de langue anglaise—la langue des affaires—est ouvert depuis plusieurs mois déjà au collège Saint Boniface, et les parents s'en trouvent évidemment bien, car les élèves augmentent en tel nombre, que le collège devra sous peu ajouter une aile nouvelle à sa construction devenue trop petite. Les grammaires anglaise et française, avec la composition appropriée, de manière à pouvoir à la fois parler et écrire correctement les deux langues, puis, en anglais seulement, l'instruction religieuse, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, le droit commercial, les opérations de banque et quelques préceptes de rhétorique ; ajoutez à cela la calligraphie, la clavigraphie, la sténographie et la télégraphie, et vous avez au complet le nouveau cours de commerce, graduellement et sagement distribué en trois années. Un diplôme couronne les succès des plus méritants et les recommande eux-mêmes à l'attention des intéressés. Instituer un tel cours, c'est, on l'avouera, viser droit au but, répondre à un besoin senti et préparer une classe d'hommes qui, dans l'agriculture, le commerce et l'industrie, pourront, tout en conservant intacts leurs avantages personnels, lutter sur le terrain même de leurs adversaires et n'auront à redouter aucune compétition.

Le cours universitaire, qui ouvre l'accès aux professions libérales, comprend l'étude des langues anciennes et modernes, l'histoire générale, la littérature, la géographie et surtout les mathématiques—qui sont sur un pied d'importance ;—le tout couronné d'une formation scientifique sérieuse, de notions d'économie politique et de l'indispensable cours de philosophie.

Comme dans la plupart des universités modernes, les programmes sont peut-être un peu chargés au Manitoba ; certaines matières toutefois sont facultatives, et l'on remarquera que, lorsqu'il s'agit d'opter, le collège de Saint Boniface toujours conserve la matière plus importante, fut-elle plus difficile ; ce qui prouve qu'on ne recherche pas un succès passager ou apparent, mais bien une formation solide, véritable. Dans le cours classique nouveau, l'anglais et le français sont sur le même pied : les matières des cours sont distribuées de telle sorte que l'usage des deux langues est constamment requis, ce qui ne permet pas à l'élève d'en adopter une de préférence et au détriment de l'autre : ainsi les auteurs sont expliqués dans les deux langues et les traductions alternées. La présence d'élèves anglais et américains, de jeux requérant tantôt la langue française, tantôt la langue anglaise, poursuit jusque dans les récréations ordinaires cette double formation et familiarise de plus en plus l'élève avec ces deux idiomes. Et la méthode est pratique, car actuellement on rencontre plusieurs élèves qui parlent ou écrivent tout à fait bien les deux langues.

Les besoins des Canadiens-français du Manitoba sont à peu près ceux des Canadiens de l'Ouest d'Ontario, des territoires ainsi que des Etats voisins de l'Union américaine. Qu'on cultive le français d'une façon spéciale, exclusive, dans Québec, parfait ! et nos maisons d'éducation supérieure dans cette dernière province manqueraient tant soit peu à un devoir si elles se départissaient de ce noble rôle ; c'est pourquoi nous ne voyons pas de très bon œil la réaction un peu trop générale et radicale qui s'est opérée en ces dernières années. Qu'on enseigne dans Québec parfaitement le français, à la bonne heure ! qu'on enseigne parfaitement l'anglais, et surtout qu'on lui donne la même importance qu'au français, non ! c'est sacrifier tout un passé et aussi

(Suite sur la 3e page)

M. Paul Ls. Perret

No. 45 rue Dewey, Torrington, CONN.

8 boites de PILULES MORO m'ont guéri de tous mes malaises et douleurs, dit M. Perret.

Je ne suis plus le même homme. De fatigué et cassé que j'étais, je suis devenu alerte et fort comme un jeune homme de 20 ans.

Un lourd manteau a été enlevé de sur moi comme par enchantement par l'effet bienfaisant de ces merveilleuses Pilules.

Les PILULES MORO sont le remède par excellence à prendre pour donner de la force aux hommes faibles.

Les PILULES MORO prises à la dose de deux, après chaque repas, donneront appétit, aideront à la digestion et ramèneront la force et la vitalité dans les organes des hommes affaiblis et vieux avant le temps.

Un homme qui commence à avoir une mauvaise digestion, à se sentir affaiblir, à souffrir de maux de tête et de reins, de douleurs de rhumatisme, doit réfléchir sur l'état de sa santé et prendre en temps le remède qui peut l'aider. La négligence dans ce cas a fait beaucoup d'hommes malades et infirmes.



M. PAUL LOUIS PERRET.

Les PILULES MORO feront pour tous les hommes malades, ce qu'elles ont fait pour M. Perret, car elles sont spécialement pour les hommes et guérissent toujours toutes les maladies des hommes quand elles sont prises avec soin et patience. Elles guériront la dyspepsie, l'indigestion, les maux de tête et de rognons, les affections de la vessie, les douleurs de rhumatisme, les scrofules, et enfin, toutes les maladies qui sont si fréquentes chez les hommes et qui sont engendrées par l'impureté du sang et la fatigue.

Lisez cette lettre reçue de Monsieur Perret par la Compagnie Médicale Moro:

"Chers Docteurs:

"Il y a trois semaines que j'ai fini de prendre les boites de Pilules que vous m'avez envoyées. Toutes les douleurs, tous les malaises que je ressentais sont complètement disparus, et je ne suis plus le même homme. De cassé et fatigué que j'étais auparavant, je suis devenu comme un jeune homme de vingt ans. Il me semble qu'avant j'étais chargé d'un lourd manteau qui a été enlevé de sur moi comme par enchantement par l'effet bienfaisant de vos Pilules.

"Je vous remercie beaucoup des bons conseils que vous m'avez donnés et recevez ma sincère gratitude pour tout le bien que vous m'avez fait.

"PAUL LOUIS PERRET
"45 rue Dewey, Torrington, Conn."

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro peuvent être vus à leur bureau, au No. 1724 rue Ste-Catherine, tous les jours de la semaine excepté le dimanche, jusqu'à huit heures du soir. Aux hommes qui demeurent à la campagne et qui ne peuvent venir facilement à Montréal, un blanc de traitement leur sera envoyé sur demande, ainsi qu'un petit livret rempli de conseils et d'avis. Les consultations par lettres sont aussi gratuites et absolument confidentielles.

Les Pilules Moro se vendent 50c. la boîte, ou six boîtes pour $2.50. Si votre marchand ne les tient pas, elles vous seront envoyées sur réception du prix. Adressez vos lettres comme suit:

COMPAGNIE MEDICALE MORO,
1724 rue Ste-Catherine, Montréal.

(Suite de la 2e page)

LES CANADIENS DE L'OUEST

tout un avenir à un instant d'utilité présente.

Pour l'Ouest, c'est autre chose. Se livrer à l'étude exclusive du français, c'est ne pas comprendre la situation: nos hommes instruits, nos hommes influents doivent connaître les deux langues pour avoir cette réputation d'hommes instruits, pour exercer cette influence. L'anglais leur est absolument nécessaire pour défendre leurs intérêts menacés, pour faire respecter les droits de leurs compatriotes.

Maintenant, que font les parents canadiens qui n'envoient pas leurs enfants dans la province de Québec, où, d'ailleurs, ils sauraient difficilement recevoir l'éducation qui convient au milieu dans lequel ils sont appelés à vivre? Ces parents les placent dans une institution de langue anglaise, soit protestante, soit catholique. Triple danger, dans le premier cas, pour la foi, la langue et l'esprit national; dans le second, le premier et principal danger disparait, mais ces enfants apprendront-ils bien leur langue française, et qu'en sera-t-il de l'esprit national canadien français?

Le collège de Saint-Boniface échappe à tous ces inconvénients; à cause des circonstances, il se trouve dans une position spéciale et qui conviendrait à cette classe d'élèves. Le collège prépare pour l'état ecclésiastique et pour la vie séculière; le français enseigné d'une manière compétente est parfaitement sauvegardé; l'anglais, les mathématiques, les sciences naturelles, l'économie politique reçoivent une attention spéciale; il n'y a pas jusqu'aux luttes avec les collèges rivaux (anglais et protestants) qui ne préparent aux luttes de l'avenir et habituent à tenir haut et ferme son drapeau; l'histoire de ces luttes entre collèges, au Manitoba, est une page tout à l'honneur des Canadiens français de l'Ouest. Le cours de commerce, dont nous avons déjà parlé, rencontrera les vues de ceux qui pourraient avoir un autre genre d'ambition. Enfin, l'on sait que le climat, les vastes cours de récréation, les jeux, etc., en un mot, tout ce qui contribue à la formation physique ne laisse rien à désirer.

L'éducation est un grand bienfait conféré à un homme. Seuls, de nos jours, les gens instruits peuvent aspirer à devenir semeurs d'idées, conducteurs de peuples. L'élément français a un rôle spécial à remplir en Amérique; il ne doit donc rien négliger pour s'assurer l'influence qui lui est due. Trois facteurs contribueront à façonner, à tremper plutôt les Canadiens-français pour ce noble rôle:

1. Qu'ils conservent intacte l'ardente foi de leurs pères.
2. Qu'ils s'instruisent et s'outillent pour les milieux quils sont appelés à vivre;
3 Qu'ils activent et maintiennent ainsi toujours vivace le sentiment national.

Les éducateurs français et catholiques de l'Ouest canadien ont fait de ces trois grandes lignes leur programme. Puissent les générations formées d'après ces nobles idées se montrer dignes d'elles et les faire valoir dans l'avenir pour le plus grand bonheur de l'Amérique, pour la plus grande gloire de Dieu. H. N.

Apres le Travail ou l'Exercise

POND'S EXTRACT

Calme les muscles fatigués, fait disparaître le mal et la raideur et met le corps à l'aise.

Ne prenez pas les préparations faibles, aqueuses, que l'on dit être "la même chose" que Pond's Extract qui surissent facilement et qui contiennent généralement de "l'alcool de bois," qui est un poison mortel.

Une Anecdote sur l'Oncle Paul

Il y a quatre-ans, la colonie française du Transvaal donnait à Johannesburg un grand bal à l'occasion du 14 Juillet. Grâce à l'influence de M. Aubert, consul de France, on avait fini par décider le président Kruger à accepter l'invitation qu'on lui avait envoyée — et on sait que le vieil homme d'Etat n'aimait pas le monde. Toutes les dames avaient fait assaut de toilettes, et les corsages les plus décolletés s'épanouissaient dans la salle ornée de fleurs.

A l'heure convenue, M. Kruger arriva, accompagné de votre consul français et d'autres personnages. Il passa le premier dans le couloir et, sans autre formalité, ouvrit lui-même la porte de la salle de bal:

—Ah mon Dieu! s'écria-t-il en la refermant vivement, qu'ai-je fait? Ces dames ne sont pas encore habillées!

Force fut d'envoyer rapidement chercher des fichus et des écharpes, et le bon Président, désolé de son étourderie, ne voulut absolument pénétrer dans la salle que lorsque la toilette fut bien terminée. Et tout le temps de la soirée, il se confondait en excuses pour avoir scandalisé ces pauvres dames en les surprenant à peine vêtues.

HUMEUR DIFFICILE

L'humeur difficile vient le plus souvent de la souffrance et celle-ci, de la mauvaise qualité du sang. Les PILULES DE LONGUE VIE BONARD en réconfortant le sang, ramèneront la bonne humeur.

YOU'LL FIND IT IN WAGHORN'S GUIDE

—M. Joseph Lecomte, de Saint-Boniface et M. Allaire, de Somerset, sont revenus la semaine dernière d'une promenade aux Etats-Unis où ils ont visité l'Exposition de Buffalo.

AISÉ À TROUVER

Si vous ressentez les atteintes de la gorge, si vous n'avez pas de BAUME RHUMAL, allez vite en chercher chez le Pharmacien.

Cie de la Baie d'Hudson

Incorporée en 1670.



GILETS POUR DAMES

Les froides soirées de la saison demandent pour les dames l'achat de gilets d'automne et d'hiver. Nous en avons beaucoup et de très variés. Venez voir; voici quelques prix:

GILETS POUR DAMES

belle étoffe, Manches assorties nuances foncées ou pâles, avec garnitures Prix $23 00 et $29.50.

MESURE PLUS PETITE $20.00

GILETS POUR DAMES

Belle étoffe, bordés en satin nouveaux genres nuances brunes, noires, cardinal, marin Prix $16.00 $18.00.

GILETS POUR DAMES

Drap "Beaver." bordés en satin, beau collet, manches bouffantes; bleu, noir brun ou nuances légères. Prix $10 00 à $13.00

GILETS POUR DAMES

Autres genres, morceaux variés couleurs de tous sortes $5.00 $6.50 $7.25 et $8.25.

CHAPEAUX ET CASQUETTES POUR HOMMES ET PETITS GARÇON. 25c.

UN CHOIX

Chapeaux et Casquettes "Golf" "Yacht." Un lot: 25c. prix régulier 75, 60, 50 et 35c.

MAGASINS
De la Cie de la Baie d'Hudson
180-184, RUE MAIN.

Dr J. H. O. LAMBERT

Saint-Boniface.

Heures de bureau:—8 à 9 a.m., 12 à 2 et 6 à 8 p.m. Hôpital de St-Boniface, de 9 à 11 30 a.m. Winnipeg: bureau au-dessus du magasin de M. C. A. Gareau, & Co., 354, rue Main; heures de bureau: 3 à 5 p.m., tous les jours excepté le dimanche.—Phone 1245

BANQUE IMPERIALE DU CANADA.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO.
CAPITAL.................$2,500 000,00
FONDS DE RESERVE - $1,850 000.00

DIRECTEURS:

H. S. Howland, Prés. T. R. Merritt, V.-Pr. William Ramsay, Robert Jaffray, (Ste Catherines, Wm. Hendrie. T. Sutherland Stayner, Elias Rogers, D. R. Wilkie gérant général.

SUCCURSALES DANS LE NORD-OUEST ET LA COLOMBIE.

Winnipeg, Man.; Brandon, Man.; Portage-la-Prairie, Man.; Calgary, Alta.; Prince-Albert, Sask.; Edmonton, Alta.; Strathcona, C. B.; Vancouver, C. B.; Revelstoke, C. B.; Nelson C. B.; Golden, C. B.

SUCCURSALES DANS ONTARIO:

Essex. Niagara Falls. Sault S. Marie.
Fergus. Port Colborne. St. Thomas.
St. Thomas East End.
Galt. Rat Portage. Welland.
Ingersoll. St. Catharines. Woodstock.
Hamilton Listowell

TORONTO — Cor. Wellington St. & Leader Lane. Yonge & Queen Sts. Yonge & Bloor Sts. York and King.

Québec Montréal.

DÉPARTEMENTS D'EPARGNES—Les dépots de $100 et plus sont reçus et portent intérêt. $1.

Achat de débentures des Municipalités.

Agents en Angleterre: La Banque de Lloyd (limitée), rue Lombard, où l'on peut déposer de l'argent pour transfert par lettre de change ou câblogramme, à aucune des succursales ci-dessus.

19-3-01 N. G. LESLIE, Gérant, Suc. de Winnipeg.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année:

Récoltes	Acres	Rendement moyen Minots	Total Minots
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29.4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES
(FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province.

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

Inutile de vous droguer.

Jeunes femmes qui souffrez d'anémie, de faiblesse ou de débilité, il est inutile de vous droguer avec toutes espèces de médecines patentées qui sont si souvent nuisibles aux fonctions digestives. C'est un vin tonique naturel qu'il vous faut. Le

VIN ST MICHEL

est le tonique par excellence, prescrit de préférence à tout autre par les médecins les plus célèbres lorsqu'il s'agit de remonter une santé délabrée, de purifier, de tonifier et d'enrichir le sang qui est le soutien de la vie. Avec le VIN ST-MICHEL, il n'y a pas de faiblesse, pas d'anémie, et pas de débilité qui puissent résister à ses effets reconstituants, c'est la force, la vigueur, l'embonpoint et la santé. Le VIN ST-MICHEL guérit lorsque les autres remèdes ne font que soulager.

BOIVIN, WILSON & CIE, Montréal, Seuls Agents pour l'Amérique du Nord
DEPOSITAIRES AUX ETATS-UNIS:
WEEKS, POTTER CO'Y, 360 Rue Washington, Boston, Mass. — WALTER CARON, 100 Blue Island Ave., Chicago, Ill.

En vent chez RICHARD & CIE, 365, rue Main, Winnipeg

Canadian Pacific Railway.

C P R

IMPERIAL LIMITED

Commençant **Lundi, le 10 Juin**

D'une

COTE A L'AUTRE

En

100 HEURES

Chaque jour de la semaine.

Faisant connection avec les Vapeurs

ALBERTA, ATHABASKA, MANITOBA.

Qui sont sans contredit les plus beaux vaisseaux qui voyage sur les Grands Lacs.

Partant de Fort William

MARDI VENDREDI DIMANCHE

Pour amples détails, adressez-vous à

Wm. Stitt, Asst. Gen. Pass. Agent. — C. E. McPherson, Gen. Pass. Agent.
WINNIPEG.

VOICI

Le moment de songer à l'avenir et s'y préparer en suivant les cours du

BUSINESS COLLEGE
De Winnipeg

Les anciens élèves occupent tous des positions d'avenir à Winnipeg et dans les villes de la Province.

Ecrivez pour avoir nos livrets de témoignages.

Des circulaires sont envoyées sans frais sur demande adressée à

J. W. DONALD,
SECRETAIRE.

Drs Dame & Dubuc

Bureau 220, Bloc McIntyre
Téléphone, 90

DR DAME — *Chirurgie et Gynécologie*
DR DUBUC — *Médecine Générale et Obstétrique*

BOITE DE POSTE: 303

J. KERR

Gradué de l'Ecole des Embaumeurs de New York,—Successeur de

M. HUGHES & SON

Embaumeurs et Entrepreneurs de Pompes Funebres

212, Rue Bannatyne
Téléphone 413 WINNIPEG

Les ordres reçus par le télégraphe recevront une prompte attention.

WAGHORN'S GUIDE AT ON TRAINS / BOOKSTORES 5c — OFFICIAL TIME CARDS WAGHORN'S GUIDE, 5c

GUILBAULT & CIE,

— IMPORTATEURS DE —

Quincaillerie, Ferblanterie, Huile, Peinture, Harnais, etc., etc.

Assortiment considérable de

Poêles et Ustensiles de Cuisine.

A VENDRE

AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES

Gréement de beurreries et de fromageries.
Atelier de ferblanterie et réparations de toutes sortes.

Coin des Avenues Provencher et Tache, SAINT-BONIFACE

BOITE DE POSTE, 147. - - - TÉLÉPHONE, 604.
13-3-01

Librairies Keroack

B. Keroack. RUE DUMOULIN, *Saint-Boniface.*

M. E. Keroack. COIN DES RUES MAIN ET WATER. En face de l'Hôtel Manitoba, *Winnipeg.*

Ces deux établissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeterie, fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisseries, encres, fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe.

Nous vendrons en gros au clergé et aux marchands chapelets, livres de prières et scapulaires.

Remise spéciale aux commissaires et instituteurs.

Les ordres par la malle seront promptement executés.

R·I·P·A·N·S TABULES

Doctors find A Good Prescription For mankind

WANTED:—A case of bad health that R·I·P·A·N·S will not benefit. They banish pain and prolong life. One gives relief. Note the word R·I·P·A·N·S on the package and accept no substitute. R·I·P·A·N·S, 10 for 5 cents, may be had at any drug store. Ten samples and one thousand testimonials will be mailed to any address for five cents, forwarded to the Ripans Chemical Co., No. 10 Spruce Street, New York.

La "Great West Clothing Co."

Prix Speciaux pour le Reste du Mois

Nous offrons des habillements de tweeds écossais supérieurs, à la dernière mode, pour

$6.50

Habillements de serge bleue ou noire, bordés en soie, pour

$6.75

La meilleure qualité possible d'habillements pour hommes, couleurs noire, bleue, grise, etc. On n'a jamais offert mieux à Winnipeg

Prix: $9.75

150 paires de pantalons, worsted anglais

$2.25 la paire

Toutes sortes de chaussures imaginables, en dongola, cuir jaune, noir, etc., pour

$1.25

Chaussures pour dames; chaussures grandeur moyenne, lacées ou à boutons

Prix: $1.35

SOUS-VÊTEMENTS, SIMPLES OU BORDÉS

200 paires de bas, cashmire noir, pour dames

15 cts la paire

Parfums, Fichus, sous-vêtements, bretelles, bas,

Prix plus bas que les plus bas

"GREAT WEST CLOTHING CO."
577 Main St. Bloc Brunswick.

Rat Portage Lumber Co. (Limited)

L'Assortiment de Bois De Construction Le plus Considerable De Winnipeg et du Manitoba.

TÉLÉPHONE 1372

Adressez directement vos lettres à

JOHN M. CHISHOLM GERANT

Autrefois Gérant de la DICK, BANNING & CO.,

Rue, Gladstone & Higgins
WINNIPEG

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE WINNIPEG

A une assemblée du comité de régie tenue chez le président, il a été décidé de publier le rapport suivant dans le *Manitoba* :

Compte-rendu des recettes et dépenses de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg pour 1901 :

Mai 12. Balance de 1900..	$ 5 50
Mai 12 à juillet 7. Contributions payées, 42 à $1.00	42.00
Juin 25. 7 insignes vendues à 35 cts	2.45
Juillet 7. De M. l'abbé Cherrier, collection	20.00
Sept. 6. Total des recettes	69.95

DÉBOURSEMENTS

Mai 20. Cartes postales et papier	1.85
Mai 20. Salle et assemblée	6.00
Juin 24. Fanfare Citizen..	25.00
Juin 24. Réparage des drapeaux	1.50
Juin 24. 4 bannières doublées à 25 cts	1.00
Juin 24. Frangd de bannières	65
Juin 24. A M. Brault, par collection	75
Juin 27. A M. Bullac, pour ruban tricolore	2.85
Juin 27. A M. Bullac, pour médaille extra	1.00
Juillet 5. Enluminure, d'adresse	8.00
Juillet 5. Papier à adresse	1.25
Juillet 17. Cheval de l'officier-ordonnateur	3.50
Juillet 17. 6 caisses de soda	3.60
Sept. 6. Caisse pour insignes	6.25
Déboursements — Total	63.20
Sept. 6. Balance en main	6.75

R. L. CHEVRIER, N. BERGERON,
Président. Trésorier.

Après la messe M. le président a donné lui-même un banquet auquel il a gracieusement invité les représentants des sociétés.

Par ordre du secrétaire-archiviste, H. E. JUNEAU.

Winnipeg, 9 sept., 1901.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. Victor Mager a exposé chez M. Kobold, au marché à Winnipeg, une belle espèce d'oignons qui attire l'attention du public.

Les soumissions pour la construction des égoûts à Saint-Boniface ont été reçues ; il y en a cinq et elles seront ouvertes vendredi soir.

—M. Maxime Rocan à commencé la construction d'une jolie résidence sur la rue Dumoulin. M. Arthur Cusson en a le contrat.

Nous croyons que la partie de Base Ball qui devra décider de la coupe sera jouée semedi entre les clubs Saint-Boniface et Capitals. Nous faisons un nouvel appel à nos joueurs qui portent en ce moment le drapeau de notre ville. Nous leur demandons de songer que tous nos concitoyens ont les yeux sur eux et comptent sur leur vaillance pour remporter la victoire.

LA GUERRE

EN AFRIQUE.

Il faut toujours revenir avec la même histoire à chaque semaine. La guerre n'est pas finie mais elle achève, disent ceux qui en souhaitent la fin par le triomphe de l'Angleterre, la guerre n'est pas finie et ne le sera pas de sitôt, disent les Boers. C'est à dire que l'Angleterre se montre ferme dans sa détermination d'enlever le morceau et que les Boers se montrent non moins fermes à ne pas le lâcher. Il n'y a plus maintenant de grandes batailles comme aux premiers temps de la guerre. Ce sont maintenant des embuscades des surprises des escarmouches, de la petite guerre.

***

Les dépêches disant que Kitchener devaient revenir en Angleterre étaient mal fondées Le fameux "sirdar" sera à son poste jusqu'à la fin de la guerre.

SUR DES ROULETTES

M. et Mme Beauséjour ont pris l'autre soir un train du Pacifique, en route pour Chicago. A Thamesville, près Chatham, Ont, Mme Beauséjour se sentit souffrante et requit les services d'un médecin. Le docteur Fraser, de Thaemsville, fut mandé et arriva juste, pour recevoir un bébé, qui venait de voir le monde.

Mme Beauséjour a été transportée à l'hôpital de Thamesville.

Si cet enfant-là ne devient pas président de quelque compagnie de chemin de fer, c'est qu'il aura manqué sa vocation.

Le ventriloquisme

Un reporter ventriloque s'est bien amusé l'autre jour dans un restaurant de Montréal, où l'on vend de la crème à la glace.

Les clients étaient nombreux et les garçons ne savaient où donner la tête.

Tout-à-coup, dans un coin de la salle, une voix forte cria : "Garçon !" Le garçon courut mais il trouva tout le monde servi et revint à sa place. A peine était-il arrivé que la voix cria encore impérieusement : "Garçon !" Il revint à la course et n'aperçut rien. Il examinait les clients, quand un formidable "rubber-neck," lui fit comprendre qu'il était le jouet de quelque farceur. Il alla demander secours au propriétaire. Tous les deux ils s'avancèrent et entendirent de nouveau un appel au garçon. Ils établirent une chasse en règle, mais une voix venant du plafond leur dit encore : "Rubber."

Exaspéré, le propriètaire alla chercher la police. Cette dernière fouilla la maison de la cave au grenier, sans trouver naturellement la terrible voix qui se moquait de leurs efforts.

MENUS PROPOS

Une bourgeoise renvoie sa domestique.

Lorsque celle-ci a été payée, elle appelle le chien de son ancienne patronne et, lui jetant une pièce de monnaie :

—Tiens, Azor, voilà ton compte.

—Que faites-vous donc là ? demande la maîtresse.

—Madame, depuis deux mois que je suis à votre service, c'est Azor qui a toujours lavé vos assiettes, et il est juste que je lui paye son travail.

***

—Mon cher, j'ai soupé hier soir, après le théâtre, avec une charmante veuve et une fort jolie femme.

—Et tu ne m'as pas averti, malheureux !

—Il est possible que nous nous reprenions : c'étaient ma femme et m'a belle mère.

THE REAL PROPERTY ACT

Application No. 11,123

The Rural Municipality of Taché has applied to bring the land described at the foot hereof under the above Statute; and the District Registrar has, by an order bearing even date herewith, directed notice of the application to be served on you substitutionally in the manner by said order directed, and has appointed forty days from this date, after which time, unless a caveat has been lodged, forbidding the same, the land will be brought under the operation of said Act by issuing a certificate of title to the applicant or to whom he may appoint, and you will therefore be forever estopped and debarred from setting up any claim to or in respect of said land.

Dated at the Land Titles Office, Winnipeg, this 28th day of August, 1901.

LAND REFERRED TO :

In the province of Manitoba and being composed of the South-East quarter and the West half of the North-East quarter of Section nineteen (19) in Township eight (8) and Range five (5) east of the principal Meridian in said province.

To George Rice, Chicago.

(Sgd) W. E. MACARA.
[Seal] District Registrar.
4-9-01 3i

FEUILLETON DU *MANITOBA*

LE ROMAN D'UN JESUITE

No 41

XIV

Plusieurs mois s'écoulèrent encore sans autre particularité dans sa vie que quelques lettres venant d'Italie. Marguerite lui décrivait avec enthousiasme les splendeurs qu'elle avait le bonheur de voir et d'admirer, elle lui racontait, avec beaucoup de gaieté et d'esprit, les mille petites aventures qui ne manquent jamais d'émailler les voyages un peu lointains. Il pouvait ainsi la suivre dans les auberges italiennes, où l'on ne trouvait guère rien de ce qu'on désirait, mais où l'on rencontrait infailliblement une foule d'ennuis que l'on n'avait pas souhaités, et surtout plusieurs variétés de petits animaux dont la présence et les morsures n'avaient rien d'agréable ; elle lui faisait faire connaissance des vetturini fripons, conduisants leurs voyageurs par des chemins impossibles, partant toujours tard et n'arrivant jamais. Puis, avec elle, il visitait les musées, les églises, les palais, il admirait les splendides paysages éclairés par un soleil de feu sous un ciel d'azur et de pourpre.

Il voyait bien encore quelquefois les silhouettes de Mme Phélan et d'Ann Marie, s'estompant à côté de celle de Marguerite ; mais, était-ce l'effet de l'éloignement, ces figures ainsi vaguement aperçues ne lui rappelaient qu'un gracieux souvenir, sans plus troubler le calme de son esprit et de son cœur.

Un soir, un petit billet de Mlle Moissac lui avait fait monter les cinq étages de la rue Servandoni.

—Vous vous faites bien rare, lui dit la vieille fille en le voyant entrer.

—Mademoiselle, veuillez croire...

—Oui, je sais, vous êtes très occupé. C'est souvent l'excuse des gens qui n'ont rien à faire, mais je reconnais que pour vous c'est une vérité. Vous me pardonnerez la liberté...

—Mademoiselle...

—Une des gloires futures du barreau français. Je me suis permis de vous prier de monter chez moi, de venir me chercher jusqu'à mon pigeonnier. Que voulez-vous? Je me fais si vieille : je compte mes pas maintenant, comme quelqu'un qui n'en a plus beaucoup à faire.

—Mademoiselle, veuillez croire que c'est toujours un bonheur pour moi de venir me reposer une heure près de vous. Votre esprit excite le mien qui s'alourdit un peu dans mon travail de basoche, votre cœur surtout réchauffe le mien qui assez peu à faire dans ma vie de travailleur et si je ne viens pas plus souvent...

—C'est que vous n'en avez pas le temps, c'est dit. Comment va votre chère Marguerite ?

Marguerite est dans le ravissement de tout ce qu'elle voit. Ses lettres ne sont que des descriptions de sites plus enchanteurs les uns que les autres.

—Tant mieux. Enfin elle est heureuse cette chère enfant. Savez-vous que je l'aime beaucoup, mademoiselle votre sœur, et monsieur son frère également.

—Vous êtes mille fois bonne...

—Pas tant que ça ; mais enfin je m'intéresse aux gens qui me plaisent, et vous me plaisez tous deux. C'est pourquoi j'ai pensé à vous : vous avez déjà su conquérir une fort belle place au barreau, relativement, je ne fais pas de compliments. Il ne vous manque qu'une affaire un peu importante, ce que vous appelez une belle affaire, pour vous mettre tout à fait hors de pair.

—Encore faut-il la rencontrer et les jeunes avocats...

—Laissez-moi continuer : cette affaire je l'ai et je vous l'offre. Une dame de mes amies, une de mes anciennes élèves, avait épousé un M. Berthier, lequel possédait une usine de.. bon, je ne sais plus ce qu'on y faisait .. Du cuir, je crois, non, du papier.. enfin une usine où on fabriquait quelque chose M. Berthier est mort il y a trois ans ; sa femme se trouvant seule avec sa fille, qui avait alors dix-huit ans et qui en a, par conséquent vingt et un aujourd'hui n'a pas cru pouvoir se charger de gérer une fabrique, et elle a pris le parti, de concert avec le tuteur de la jeune personne, Mlle Simonne, de mettre l'usine en vente. La chose fut faire dans toutes les règles, avec le concours des notaires tabellions, huissiers et en plus l'assistance du tribunal, vu l'état de minorité de ladite Simonne. Le capital provenant de cette vente a été partagé, selon la loi, toujours avec le secours et par le ministère desdits tabellions et de dame Justice, partagé donc entre la mère et la fille selon les droits, avoirs et apports de chacun. Voyez, je parle de tout cela presque aussi bien que vous.

—Si toutes les choses ont été faites légalement, comme vous le dites, Mademoiselle, je ne vois pas...

—Attendez donc. L'usine avait été achetée pour être exploitée par deux personnes. Cela a marché à merveille pendant trois années, puis voilà qu'un des associés vient de mourir. Nouveau règlement de comptes, et il se trouve que cette affaire qui marchait si bien, ne marchait pas du tout : elle est en pleine déconfiture.

—Si les nouveaux propriétaires ont laissé péricliter leurs intérêts c'est tâch, eux pour eux ; mais le vendeur ne peut être rendu responsable de leur mauvaise gestion.

—C'est pourtant ce que prétend le survivant. Il prétend que l'usine ne valait pas le prix qu'on l'a vendue, qu'on a falsifié les écritures pour faire croire à un chiffre d'affaires qui n'avait jamais été réalisé, que les clients présentés étaient des clients fictifs, que les marchandises restées en magasins étaient détériorées... Que sais-j ? Enfin il veut faire annuler la vente et Mme et Mlle Bertier à rembourser le prix d'acquisition. Ce qui serait la ruine pour ces deux pauvres femmes qui ne possèdent absolument que le capital provenant de cette vente. Si vous voulez vous charger de soutenir ce procès, Mme Berthier demeure rue Saint-Honoré, 72, elle sera chez elle demain, de midi à cinq heures, et vous donnera tous les détails et renseignements dont vous aurez besoin.

—Je vous suis très reconnaissant, Mademoiselle. J'aurai l'honneur de me présenter chez cette dame, demain, à une heure, et je n'ai pas besoin de vous dire que je mettrai tous mes soins à étudier son affaire, et si c'est possible, à lui faire gagner son procès. Savez-vous les noms des associés acheteurs de l'usine ?

—Je croyais vous les avoir dits. L'un est M. Lerouttier, le fils du banquier : c'est celui qui vient de mourir.

—Arthur Lerouttier est mort ?...

—Il y a quinze jours.

—Je n'en avais rien su

—Vous le connaissiez donc ?

—Un peu, Mademoiselle. Et le nom de son associé ?

—M. de Noirecôte.

—Noirecôte ! Mais c'est l'homme chez lequel servait Pierre Bouvier quand il a été accusé de vol. C'est votre M. Planet.

—Je le suppose.

—Est-ce lui qui attaque Mme Berthier.

—C'est lui. La veuve de M. Lerouttier a refusé jusqu'à présent de se joindre à lui. M. de Noirecôte ne peut donc réclamer que sa part, mais on craint que si le premier procès était gagné, le vieux Lerouttier, qui est très... banquier, ne vienne comme tuteur de ses petits-enfants, revendiquer l'autre moitié. On dit même qu'il n'a consenti au désir de sa fille que pour laisser tous les frais à M. de Noirecôte en cas de non-réussite.

—Merci, Mademoiselle, je vous promets de mettre au service des intérêts de Mme Berthier tout le zèle dont je suis capable, et sans préjuger la question, je suis capable, et je suis dès aujourd'hui convaincu que le droit est de son côté.

Le lendemain, à une heure, il sonnait chez Mme Berthier. Il fut introduit auprès d'une dame entre deux âges qui le reçut avec affabilité, et lui déclara, tout d'abord, qu'elle se sentait absolument incapable de s'occuper d'affaires auxquelles elle avouait ne rien comprendre.

—Je vais faire appeler ma fille, Monsieur ; cela la regarde bien plus encore que moi, elle a déjà étudié la question et pourra vous donner tous les renseignements désirables.

Elle sonna, et quelques minutes après Charles vit entrer une ravissante jeune fille qui le salua avec grâce et, prévenue par sa mère de ce qu'on attendait d'elle, lui répéta ce qu'avait dit Mlle Moissac, mais en termes beaucoup plus nets et plus précis. Il la questionna longuement et fut étonné de la lucidité de son esprit du choix de ses expressions et de la clarté de toutes réponses.

Comme il était nécessaire de consulter un grand nombre de pièces, entre autres les actes de vente et de partage, les inventaires, etc., et que ces papiers n'étaient pas entre les mais de ses clientes il prit jour avec elles pour une prochaine visite. Celle-ci fut suivie de plusieurs autres.

Charles trouvait un plaisir infini à causer avec cette jeune fille à l'esprit droit, à l'intelligence cultivée, et bien souvent après une longue séance, où il n'avait été question que de chiffres et de contrats, il s'oubliait et restait longtemps encore, laissant la conversation courir sur toute espèce de sujets.

Pour la troisième fois, il était allé voir Mlle Moissac qui désirait vivement être tenue au courant du résultat de ses travaux et de ses études

A Suivre

SIMPLES QUESTIONS